

ESPACE INFO → ENERGIE DE LA LOIRE

Remplissez très lisiblement le coupon ou recopiez-le sur papier libre .
Envoyez le tout dans une enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse ci-dessous.

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tél.....E-mail.....

Je désire recevoir une information gratuite sur (4 sujets maxi):

**Demande
d'information
gratuite**

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="radio"/> la maison économe | <input type="radio"/> la régulation du chauffage | <input type="radio"/> l'éclairage |
| <input type="radio"/> les véhicules et carburants | <input type="radio"/> l'entretien des chaudières | <input type="radio"/> le séchoir solaire à fourrages |
| <input type="radio"/> la ventilation | <input type="radio"/> le chauffage solaire | <input type="radio"/> l'isolation |
| <input type="radio"/> la géothermie | <input type="radio"/> l'électricité solaire | <input type="radio"/> les économies d'énergie |
| <input type="radio"/> le chauffage aux granulés | <input type="radio"/> l'électrification de site isolé | <input type="radio"/> le crédit d'impôt |
| <input type="radio"/> les chaudières performantes | <input type="radio"/> le chauffage au bois | <input type="radio"/> la climatisation |
| <input type="radio"/> chauffage et eau chaude | <input type="radio"/> le chauffe-eau solaire | <input type="radio"/> autre : |

Web 2005 - 1

HELIOSE - Espace Info Energie de la Loire
1 rue Petin Gaudet
42400 Saint-Chamond

Vous pouvez également nous transmettre votre demande
d'information par fax au :

fax- 04 77 29 08 29 - fax

Questions complémentaires pour mieux vous conseiller :

Votre maison est achevée depuis :

- projet de construction moins de 2 ans plus de 2 ans plus de 15 ans

Vous êtes :

- propriétaire locataire

Informatique et Libertés : les informations qui vous concernent sont uniquement réservées à HELIOSE. A ce titre, elles ne pourront être vendues ou cédées à un tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi «Informatique et Libertés»). Pour l'exercer, contactez-nous.